

LE RAPPEL DES TRAVAILLEURS

De chacun selon ses forces

A chacun selon ses besoins

DES VILLES ET DES CAMPAGNES

La Terre au Paysan

La Machine à l'Ouvrier

Organe de la Fédération Ouvrière Socialiste de la Côte-d'Or
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

RÉDACTION ADMINISTRATION
DIJON - Place du 1^{er} Mai, 5 - DIJON

Les manuscrits, insérés ou non, sont détruits

On s'abonne sans Frais dans tous les bureaux de postes

10 CENTIMES

LE NUMÉRO

ABONNEMENTS
Un an, 5 fr. — Six mois, 3 fr. 50, payables au bureau du journal.
Les frais en sus pour recouvrement par la poste
L'abonnement est payable d'avance et se continue jusqu'au refus du journal

ANNONCES
La Ligne, 25 cent. En réclame, 40 cent. Les annonces commerciales se traitent de gré à gré

AVIS

Nous prions nos lecteurs que nous mettrons nos quittances d'abonnement en recouvrement par la poste dans le courant de la quinzaine.

Nous les prions d'y réserver bon accueil

LE BUDGET

La discussion du budget qui se poursuit d'une façon si laborieuse et si pénible devant la Chambre, démontre, aux yeux de tous ceux qui, en présence des lenteurs législatives, recherchent les causes qui produisent ces effets, quelle est la raison, la cause initiale de toutes les difficultés.

Le défaut principal est dans la constitution même du ministère. M. Combes est un bien brave homme, c'est un très sincère républicain, c'est un anti-cléricol résolu, mais il n'est que cela et ce n'est pas suffisant.

En prenant le pouvoir, il n'a vu qu'un côté de la bataille, il a envisagé la lutte contre les Congrégations comme l'œuvre principale, essentielle de son ministère; il s'en est chargé comme de la tâche la plus difficile et il a confié à M. Rouvier le soin de faire le reste, de pourvoir, pendant ce temps-là, aux différents autres besoins de la nation.

Or, il arrive cette année, comme il est arrivé pour les années précédentes et comme il arrivera pour les années qui suivront, que des bonnes ou des mauvaises finances de la République, de la façon dont les impôts sont établis sur les contribuables, de la façon dont les dépenses sont réparties entre ces différents ministères dépend toute l'activité gouvernementale et que toute réforme d'ordre politique est forcément ajournée si elle n'est pas doublée d'une réforme financière correspondante, tant il est évident qu'on ne peut rien faire sans argent.

Et toute l'incohérence actuelle s'explique en voyant M. Combes faire de la politique avec Jaures, et M. Rouvier faire des finances avec M. Ribot.

Eh! oui, il y a à la Chambre une double majorité, une qui fait de l'anticléricalisme avec M. Combes et avec les socialistes, et une autre majorité qui résiste aux réformes démocratiques, qui s'oppose à l'impôt sur le revenu, et qui défend la propriété capitaliste, les grandes sociétés industrielles et les gros monopoles privés, avec M. Rouvier et toute la droite.

Le budget que nous votons, ce n'est pas le budget du ministère Combes, c'est le budget du ministère Ribot!

Au lieu des réformes attendues, réclamées par le pays, il ne contient réellement que celle des bouillottes de cru, laquelle, de l'aveu de tous, ne constitue pas précisément une réforme démocratique.

Et les douzièmes succèdent aux douzièmes. On nous avait présenté ce budget comme un budget d'attente, ne renfermant aucune réforme importante, mais qui serait vite voté afin de nous laisser le temps nécessaire pour élaborer le budget de 1904, lequel serait un budget de réformes.

Or, le fait est maintenant que le budget de 1904 se présente, lui aussi,

avec des retards tels qu'on ne voudra pas sans doute l'alourdir avec des réformes profondes et que.... ainsi de suite.

Gouverner, c'est prévoir, disait-on autrefois; il me semble bien qu'on a changé de formule et que toute la science gouvernementale d'aujourd'hui consiste à gagner du temps.

Et pendant ce temps qu'on gagne... ou qu'on perd, le brave peuple de France paye de lourds impôts, les gros financiers font des affaires d'or, les gros industriels développent et centralisent leurs industries en pillant le budget; et de plus en plus s'accroît le ridicule de la situation qui fait du peuple un soi-disant souverain politique, conduit au doigt et à l'œil par une oligarchie économique qui tient dans ses mains tous les ressorts de la vie nationale et internationale: banques, mines, usines, fabriques, chemins de fer, transports maritimes, merveilleusement servie, du reste, par une presse aussi variée que puissamment organisée. Cette oligarchie, par ses centaines de mille d'employés ou d'ouvriers qu'elle peut à volonté embaucher, débaucher, faire mettre en grève ou rentrer à l'usine, qu'elle peut renvoyer ou faire avancer à son gré, constitue une force telle que la volonté de la nation, exprimée pourtant bien nettement à toutes les élections successives, vient constamment, non s'y briser, car ce n'est pas de front que la lutte s'engage, mais bien s'y user dans une lutte incessante, sans grandeur, mais non sans intrigues et où chaque jour se désagrège quelque peu le « bloc » qu'à chaque élection, la nation envoie au Parlement.

N'y a-t-il donc rien à espérer, rien à faire. Si Je ne crois pas qu'il faille compter beaucoup sur la majorité de la Chambre actuelle; si les réformes ne coûtaient rien, elle en ferait beaucoup; si elle pouvait diminuer le budget de la guerre et de la marine sans diminuer les bénéfices des gros fournisseurs; si elle pouvait augmenter les traitements des instituteurs, créer des écoles, organiser l'assistance, donner des retraites à tous les travailleurs sans augmenter les impôts; si elle pouvait établir l'impôt sur le revenu sans faire payer les gens riches et sans faire l'inventaire de leur fortune, elle ferait cela très volontiers. C'est pourquoi aussi, ne pouvant faire l'un sans l'autre, elle ne fera rien ou presque rien; mais alors le devoir de tous ceux qui veulent ces solutions, c'est de former dès maintenant un nouveau « bloc » non plus constitué pour soutenir un ministère, ni pour faire seulement appliquer la loi sur les associations, ce qui est par trop insuffisant, mais bien pour affirmer devant le pays et revendiquer au Parlement un certain nombre de réformes politiques nécessaires, commençant toutes par des réformes financières.

Et c'est sur la question, ainsi posée sur son véritable terrain, que se feraient les élections de 1906.

BOUHEY-ALEX.

L'abondance des matières nous oblige à différer la publication de plusieurs articles.

Science et sentiment

Dans une conférence donnée récemment à la Bourse du Travail de Dijon, un maître éminent, qui est en même temps une très haute conscience, exprimait des idées sur lesquelles on me permettra de revenir, parce qu'elles ont très vivement touché son auditoire et parce qu'elles résolvent un problème que se posent aujourd'hui bien des esprits.

Les croyances religieuses traditionnelles ne répondent plus aujourd'hui aux besoins de la plupart d'entre nous. Des qu'on les analyse, on en découvre les inconspicues et les faiblesses; elles apparaissent pour ce qu'elles sont en réalité: œuvres imparfaites d'hommes imparfaits. Créées il y a des milliers d'années, elles ont été l'expression de passions et de conceptions qui ne sont plus les nôtres; elles nous sont devenues étrangères. Les religions, d'autre part, ont été, entre les mains des fanatiques et des superstitieux, l'occasion, le prétexte de tant de crimes; elles ont si profondément perverties les consciences qu'elles prétendaient éclairer, qu'elles nous apparaissent, aujourd'hui, non seulement comme fausses, mais comme barbares. C'est un soulagement d'en être délivrés.

A cette délivrance, les philosophes du XVIII^e siècle, véritables apôtres de la Raison, les savants, les érudits du XIX^e siècle ont puissamment travaillé. Le miracle a disparu de la terre; le cosmos, l'ensemble de l'univers, autrefois regardé comme un tissu de phénomènes magiques, a peu à peu laissé transparaitre les lois certaines qui le régissent. La notion de Dieu même, soumise à l'analyse, n'y a pas résisté et les positivistes ont montré ce qu'il y avait de vague, de confus, d'enfantin dans notre façon de désigner par un mot équivoque l'inconnaissable.

Les philosophes et les savants ont ainsi réussi dans la partie destructive de leur œuvre. Mais s'ils ont fait un vide dans notre âme, en détruisant les religions, ils n'ont pas détruit chez nous les désirs vagues d'idéal auxquels les religions prétendaient répondre et la question se pose, passionnante et troublante, de savoir si l'homme qui a écarté de son cœur les consolations religieuses, est capable de leur en substituer d'autres, plus véritables et plus apaisantes.

Dans un discours qu'il a presque immédiatement regretté, le président actuel du Conseil des ministres, M. Combes, a, on le sait, affirmé que la religion ne pouvait être remplacée et, répondant au problème que nous formulons, il a proclamé l'incapacité de la raison pour diriger la conscience de l'humanité. On sait les protestations que ces paroles ont soulevées. La conférence que nos camarades ont entendue à la Bourse du Travail peut être considérée, elle aussi, comme une réponse aux allégations de M. Combes.

Sans doute, la raison humaine avance pas à pas, elle ne connaît qu'une très faible partie des choses, elle mesure avec prudence ses affirmations, elle se vérifie sans cesse; elle déclare même que son domaine n'est pas indéfiniment étendu et que par delà les choses qui sont de son empire, il est un domaine dans lequel il est interdit au regard de la science de pénétrer. Mais sa prudence ne l'empêche pas de suggérer perpétuellement à l'homme des vues générales, des hypothèses splendides qui, au-delà des limites actuelles du savoir, illuminent tout le champ de l'inconnu.

La théorie du transformisme, la théorie du progrès, la confiance dans le développement des études médicales ou sociales, sont aujourd'hui encore des hypothèses invérifiées. Le savant n'y adhère pas comme il adhère aux lois mathématiques; mais il ne les écarte pas non plus; elles constituent des aspirations qui remplissent son cœur et qui lui créent un idéal et une foi laïques.

Sur les tempes rasés des religions mortes, nous pouvons donc construire des palais nouveaux; sans doute, ils ne se targueront pas d'être pour l'humanité des abris définitifs, ils n'auront pas les prétentions que les religions affichaient avec si peu de fondements solides. Mobiles comme l'homme qui

s'en avouera le créateur et perfectibles comme lui, les dogmes de la religion laïque, les dogmes de la philosophie se modifieront avec les étapes qu'aura franchies la science. Mais l'Amour qui est à leur base ne se modifiera pas.

Ce n'est plus à un être mystérieux et inconnu que les hommes offriront leur encens, c'est dans l'humanité elle-même que chaque homme placera sa foi. La société laïque sera définitivement fondée du jour où elle saura satisfaire en même temps, et la raison et le cœur. Cette œuvre double lui est également facile. La raison trouve son aliment dans la science et le Cœur le plus large trouverait-il insuffisant pour le remplir le sentiment de la Solidarité humaine?

L. R.

LES TIRS CONTRE LA GRÈLE

Le citoyen Bouhey-Alex, député de la Côte-d'Or, a reçu de M. le Ministre de l'Agriculture la lettre suivante, par laquelle nous croyons devoir appeler l'attention de nos concitoyens:

Paris, le 2 mars 1903.

Monsieur le député et cher collègue, Vous avez bien voulu m'adresser, en appelant sur moi votre attention, un exemplaire du compte rendu des expériences de tir contre la grêle de la Côte dijonnaise, et vous m'avez demandé de faire connaître aux intéressés les résultats d'ensemble obtenus tant en France qu'à l'étranger.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il ne me semble pas possible de formuler à l'heure actuelle une opinion définitive sur l'efficacité des tirs. Les observations et expériences faites à cet égard sont entreprises depuis trop peu de temps pour que l'on puisse en tirer des indications fermes; il est nécessaire qu'elles soient poursuivies plus longtemps.

On peut, en effet, à côté de certains échecs, citer, à l'actif du tir contre la grêle, des résultats favorables. Mais ces derniers ne sont-ils pas dus à de simples coïncidences et ne seraient-ils pas produits sans le tir? C'est ce que l'on ne peut affirmer. En sens inverse, les insuccès ne peuvent-ils s'expliquer par la méconnaissance des conditions indispensables à l'efficacité des tirs, par des erreurs de tactique, par l'inexpérience des personnes chargées de la manœuvre des canons, ou encore, par l'insuffisance, soit du calibre, soit du nombre des canons? C'est à l'expérience seule que l'on doit s'en remettre pour se prononcer définitivement entre ces interprétations contradictoires.

Dans ces conditions, vous comprendrez, M. le député et cher collègue, que l'administration est tenue d'observer jusqu'à nouvel ordre une extrême réserve, et qu'elle doit attendre avant de formuler des conclusions définitives.

Agré, etc.

Le Ministre de l'Agriculture,
Léon MOUGEOT.

AU P.L.M.

Tyrannie de médecin

Certains médecins de la Compagnie P.L.M. en prennent réellement par trop à leur aise avec ces malheureux outlaws que sont les agents subalternes.

Le médecin de la Compagnie reçoit un traitement fixe et à l'avantage du parcours gratuit sur le réseau. En échange, il est tenu de donner ses soins aux agents. Si quelques-uns de ces messieurs comprennent bien leur rôle et s'acquittent consciencieusement auprès des malades qui leurs sont confiés, de leurs devoirs professionnels, il en est d'autres qui abusent indignement de leur situation et d'une autorité apparente qu'ils croient avoir, pour exercer sur de pauvres héres payés à peine trois francs par jour, une odieuse tyrannie.

La Compagnie, si libérale avec les gros bonnets, est parcimonieuse à l'excès avec les petits employés, et les économies réalisées sur les parias qu'elle exploite sont toujours bien accueillies en haut lieu. Il y a des médecins qui comprennent à merveille ces tendances peu charitables, peu humaines et qui ne se font aucun scrupule de les exagérer pour se faire valoir.

Dans tous les cas, la médication est simple et à peu près invariable: sulfate de magnésie, fleurs pectorales, eau blanche, acide borique, potion calmante; le prix de l'ordonnance varie entre dix et cinquante centimes. Avec cela, on soigne toutes les maladies: la pneumonie ou la bronchite, la fracture ou l'entorse, la rage de dent ou les durillons, voire les chancres ou les rhumes de cerveau.

Quand le cas se complique l'hôpital est là pour libérer le médecin qui se débarrasse de son malade avec sérénité, surtout s'il habite un peu loin.

Si, au moins, cette insuffisance de moyens thérapeutiques trouvait sa compensation dans la sollicitude, dans le dévouement du médecin pour son malade.

Il n'en est rien. Ce dernier attend parfois plusieurs jours, accablé par la douleur ou la fièvre, la venue du praticien, et il est tel cas à notre connaissance où l'homme de l'art se présente chez le patient douze heures après son décès et quatre jours après avoir été demandé et redemandé avec instance.

Nous n'exagérons rien, et le jour où on aurait la velléité de contester nos affirmations, nous nous empresserions de produire de très intéressants témoignages et documents. Dans l'intérêt des victimes éventuelles qu'on ne manquera pas de faire au bas de l'échelle, nous préférons ne pas anticiper.

Une seule observation encore pour finir. Néglier des malades qu'on s'est engagé à soigner, et qui se croient moralement contraints de s'adresser à vous, c'est mal déjà. Leur tenir vengeance quand, abandonnés, ils s'adressent à un autre médecin qu'ils paient de leurs pauvres deniers, devient une infamie. Et cette infamie est fréquente. Les esclaves du P.-L.-M. commentent à en avoir assez; un jour viendra où ils sauront se défendre et s'adresser au bon endroit pour se faire rendre justice. Le médecin tyran, le médecin oppresseur de ses malades. Cet être odieux ne peut exister.

Il existe cependant. On le trouve au P.-L.-M.

FUSTEX.

LOCALE

Au cousin Michel

PRÉFETS ET JUGES

Pour mener à bonne fin la tâche urgente de l'application de la loi des associations, le gouvernement a besoin du concours de ses agents administratifs et des autorités judiciaires. Il lui faut des préfets soumis à ses ordres et des juges respectueux de la loi.

Or, ses préfets sont en majorité réactionnaires et ses juges le sont encore davantage. Où le ministère Combes a-t-il recruté son personnel administratif? C'est à peine si depuis quatre ans, trois ou quatre préfets républicains, que la réaction mélineiste avait chassés de leur fonction, ont été réintégrés. Les autres, tous les autres, sont donc des préfets de M. Méline. A supposer qu'ils obéissent à M. Combes comme ils obéissent à M. Méline, il est bien évident qu'ils mettront à exécution les ordres du ministre actuel une certaine mollesse. Tout leur commande d'être plus habiles que vigoureux, leur intérêt d'abord. Ils sont naturellement portés à faire des concessions à nos adversaires, parce que cela leur assure des sympathies précieuses en cas de réaction.

Le rédacteur de la Lanterne aurait pu ajouter que le titre de cousin de Mme Humbert ne compensait pas suffisamment les défiances du préfet de M. Combes ou plutôt de l'Empereur Magnien.

Inconscience

La municipalité dijonnaise représentée par l'adjoint Lalogue, vient de présenter aux sapeurs-pompiers leur nouveau capitaine, Parent Gustave.

L'honorable adjoint l'a complimenté, a dit que son choix était justifié par son intelligence, son instruction, ses aptitudes spéciales. On ne dit pas s'il l'a embrassé. Il paraît cependant que de grosses larmes perlaient sur ces joues roses bon enfant.

Or voici ce qui s'était passé: Quand le capitaine Degré voulut donner sa démission, la municipalité manda à l'Hôtel de Ville, M. Kohn, le professeur de gymnastique bien connu, qui paraissait tout désigné par ses qualités personnelles et ses aptitudes à recueillir cette situation.

M. Kohn accepta. Le préfet accueillit sa nomination qui était décidée en principe.

Mais il y a un décret sur l'organisation des sapeurs-pompiers. Il faut que le capitaine soit choisi dans la compagnie, et il ne peut être reçu sapeur-pompier que s'il est accepté par le capitaine et les lieutenants et par un délégué nommé par le suffrage des hommes de la Compagnie.

Il y eut des intrigues. Une cabale montée contre l'excellent professeur de gymnastique, M. Kohn et les quatre électeurs répudièrent la proposition faite par la Municipalité. Le capitaine Parent Gustave fut nom-